

Rubrique: Construction, territoire, énergie et transports
Sous-rubrique: Demande d'autorisation de construire
Date de publication: KABVS 04.09.2026
Visible par le public jusqu'au: 04.09.2029
Numéro de publication: BA-VS05-0000023699

Entité de publication



Commune de Troistorrents, Place du Village 1, 1872 Troistorrents

Demande d'autorisation de construire - Construction d'une Villa/Chalet jumelée est de 6 places de parking, Troistorrents

Titre du projet de construction

Construction d'une Villa/Chalet jumelée est de 6 places de parking

Numéro pour consultation eConstruction

9ee02c59

Requérant(e)

CARLOS RANGEL BECERRA

Auteur(e) de plans

Barbara Mallaun

Auteur(e) de plans

CARLOS RANGEL BECERRA

Parcelle

Parcelle 54, No Folio 1, Lieu-dit Village, Quarro

Parcelle

Parcelle 2099, No Folio 12, Lieu-dit Village, Quarro

Parcelle

Parcelle 1976, No Folio 1, Lieu-dit Village, Quarro

Coordonnées

2'559'750 1'119'643

Propriétaire

QERKINI IMMOBILIER Sàrl

Propriétaire

David Bellon

Propriétaire

Joëlle Suzanne Bellon

Affectation(s) de la (des) zone(s)

Zone de faible densité à aménager n°6, en zone mixte B de moyenne densité et artisanale, en aire forestière et en zone archéologique

Dérogation(s)

Distance à la forêt, dérogation à la hauteur 9,5m, art. 127 du RCCZ, Zone réservée

Moyen de droit / Consultation

Les plans peuvent être consultés sur la plateforme eConstruction ainsi qu'au bureau communal durant les heures d'ouverture. Les oppositions/réserves de droit privé éventuelles à l'encontre de cette demande doivent parvenir à l'Administration communale, par écrit et dûment motivées, soit par courrier (le timbre postal faisant foi), soit sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction, durant l'enquête publique. L'Administration communale vous rend attentif aux modalités mentionnées aux articles 57 et 58 de la Loi sur les constructions concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Troistorrents

Place du Village 1

1872 Troistorrents

Délai de mise à disposition

Expiration du délai: 05.10.2026